**Pouvoir adjudicateur**

**SEM INCITE**

101, cours Victor Hugo

33074 Bordeaux Cedex

Tél: 05.56.50.20.10

**Procédure formalisée**

**MARCHE DE SERVICES**

**ORDONNANCE N°2018-1074 du 26 novembre 2018**

**DECRET n° 2018-1075 du 3 décembre 2018**

**MARCHE D’EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DE TYPE MC-PFI**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**Marché MC-PFI**

**MARCHE**

**ASSISTANCE À MAITRISE D’OUVRAGE**

|  |
| --- |
| MANERGY |
| 5, Impasse des Mûriers  CS 60073 |
| 33700 Mérignac Cedex |
| **(en bleu les modifications apportées par rapport à la première publication)** |

Prestataire :

**SOMMAIRE**

[ARTICLE 1 - DEFINITION DU MARCHE 3](#_Toc201849230)

[1.1 Objet du marché 3](#_Toc201849231)

[1.2 Mode de passation et forme du marché 3](#_Toc201849232)

[ARTICLE 2 - CONTRACTANTS 3](#_Toc201849233)

[1.3 Pouvoir Adjudicateur 3](#_Toc201849234)

[1.4 Candidat 4](#_Toc201849235)

[ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHE 5](#_Toc201849236)

[ARTICLE 4 - PRIX 5](#_Toc201849237)

[1.5 Unité monétaire et Langue 6](#_Toc201849238)

[1.6 Conditions économiques 6](#_Toc201849239)

[1.7 Prix forfaitaires 6](#_Toc201849240)

[1.8 Taux horaires et coefficient d’entreprise 7](#_Toc201849241)

[4.1.1. Prix de la main d’œuvre (frais de déplacement inclus) 7](#_Toc201849242)

[4.1.2. Fourniture des pièces 7](#_Toc201849243)

[4.1.3. Sous-traitance 7](#_Toc201849244)

[ARTICLE 5 - SOUS-TRAITANCE 7](#_Toc201849245)

[ARTICLE 6 - VALIDITE DE L’OFFRE 8](#_Toc201849246)

[ARTICLE 7 - DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 8](#_Toc201849247)

[ARTICLE 8 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (à remplir en cas de notification remise en main propre) 9](#_Toc201849248)

# DEFINITION DU MARCHE

## Objet du marché

Les stipulations du présent Acte d’Engagement concernent l’exécution des prestations relatives à l’exploitation des installations thermiques de chauffage, d’eau chaude sanitaire (ECS), de climatisation et de traitement d’air sur les sites concernés.

Selon le Guide de rédaction des Marchés Publics d’exploitation du chauffage établi en application de la décision n° 2007-17 du 4 mai 2007 du comité exécutif de l’Observatoire Économique de l’Achat Public, le présent marché est un contrat d’exploitation de type P.F.I (Marché Prestation Forfait – Intéressement) et P.F (Marché Prestation Forfait).

Les prestations du marché sont les suivantes :

* Energie (P1) :
  + Marché M.C. : fourniture et gestion de l’énergie ;
  + Marché P.F.I : gestion de l’énergie avec clause d’intéressement ;
* Prestations de services (P2) : prestations d’exploitation, de conduite, d’entretien, d’astreinte, de maintenance préventive et corrective des installations ;
* Prestations de gros entretien et renouvellement avec gestion transparente des installations objets du présent contrat (P3) y compris travaux obligatoires définis au marché.

## Mode de passation et forme du marché

Le marché est un appel d’offres ouvert en application des articles R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique (CCP).

# CONTRACTANTS

## Pouvoir Adjudicateur

INCITE BORDEAUX METROPOLE TERRITOIRES

101 cours Victor Hugo

33 074 BORDEAUX

Représenté par Quentin BERTRAND, Directeur Général en qualité de représentant du Pouvoir Adjudicateur.

## Candidat

Nom et prénom :

Agissant en qualité de :

Domicilié à :

Téléphone :

**OU**

Agissant en qualité de :

Pour le compte de la société :

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Téléphone :

Email :

Immatriculée à l’INSEE :

N° d’identité d’établissement (SIRET): I I I I I I I I I I I I I I I

Code d’activité économique principale (APE) :

N° d’inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

Mon offre est établie en tant que titulaire unique.

Mon offre est établie en tant que mandataire d’un groupement solidaire ou conjoint[[1]](#footnote-1) avec les prestataires suivants, la répartition des prestations entre les différents membres du groupement étant précisée à l’annexe 3 en cas de groupement conjoint.

Le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement pours ses obligations contractuelles à l’égard du pouvoir adjudicateur, pour l’exécution du marché.

Co-traitant n° 1 : (si plus d’un cotraitant, compléter le présent cadre sur une feuille annexée à l’AE)

Nom et prénom :

agissant en qualité de :

pour le compte de la société :

au capital de :

ayant son siège social à :

(adresse complète et numéro de téléphone)

N° d’identité d’établissement (SIRET): I I I I I I I I I I I I I I I

Code d’activité économique principale (APE) :

N° d’inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

**Après avoir pris connaissance des dispositions du Cahier des clauses administratives particulières et du Cahier des clauses techniques particulières de la procédure n° 2020-48, applicables au présent** **marché et des documents et annexes qui y sont mentionnés.**

M’engage sans réserve, conformément aux dispositions des documents visés ci-dessus, à réaliser les prestations prévues au marché, aux montants définis dans le présent acte d’engagement et son annexe 1.

L’offre ainsi présentée n’est valable toutefois que si la décision d’attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

# DUREE DU MARCHE

Le présent marché prend effet au 1er Octobre 2025 ou à compter de la date de sa notification si celle-ci est plus tardive, pour une durée de 6 ans pour l’ensemble des prestations, à l’exception de la prestation P1 (fourniture d’énergie gaz + bois sur la résidence St James) dont le démarrage effectif interviendra le 01/01/2026.

L’échéance de ce marché est fixée au 30 Septembre 2031.

L’exercice de gestion est du 1er octobre au 30 Septembre.

# PRIX

Les modalités d’établissement des prix sont définies au CCAP.

## Unité monétaire et Langue

Le marché est conclu en euros (€) et est rédigé en langue française.

## Conditions économiques

Les prix portés à l’Acte d’Engagement et ses annexes sont réputés établis sur la base des indices connus au 1er Juin 2025.

TFRD0 = …

TVRD0 = …

PEG0 = …

TICGN0 = …

CEE0 = …

T0 = …

Bois0 = …

ICHT-IME0 = 141,90

FSD20 = 164,60

BT400 = 129,20

## Prix forfaitaires

Les prestations de conduite et d’entretien P2 et les prestations de gros entretien P3 sont rémunérées par un prix forfaitaire. La décomposition de ce prix figure ci-dessous.

**Offre de base**

**Le prix global P1 pour la durée totale du marché est égal à (en euros) :**

* En chiffres :

Euros HT : ………………………………………………………………………..

TVA : ……………………………………………………………………………..

Euros TTC : ………………………………………………………………………

* En lettres :

Euros TTC : ………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………….

**Le prix global P2 pour la durée totale du marché est égal à (en euros) :**

* En chiffres :

Euros HT : ………………………………………………………………………..

TVA : ……………………………………………………………………………..

Euros TTC : ………………………………………………………………………

* En lettres :

Euros TTC : ………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………….

**Le prix global P3 pour la durée totale du marché est égal à (en euros) :**

* En chiffres :

Euros HT : ………………………………………………………………………..

TVA : ……………………………………………………………………………..

Euros TTC : ………………………………………………………………………

* En lettres :

Euros TTC : ………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………….

Ces prix forfaitaires sont décomposés par site dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) en Annexe 1 du présent Acte d’Engagement.

**Le montant total des prestations pour la durée totale du marché est de :**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **P1+P2+P3** |
|  |  |
| en Euros H.T. |  |
|  |  |
| en Euros T.T.C. |  |

Montant total P1 + P2 + P3 sur la durée du marché, en Euros Toutes Taxes Comprises en toutes lettres :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

## Taux horaires et coefficient d’entreprise

Le décompte des dépenses de gros entretien est calculé sur la base du taux horaire et des coefficients d’entreprise suivants.

### Prix de la main d’œuvre (frais de déplacement inclus)

|  |  |
| --- | --- |
|  | **€ HT / heure** |
| **Technicien / Électromécanicien / Frigoriste** |  |

### Fourniture des pièces

Les fournitures de matériel seront facturées au prix d’achat affecté d’un coefficient d’entreprise de :

Pièces inférieures à 1.500 € HT  : …………

Pièces supérieures à 1.500 € HT : …………

Le TITULAIRE a l’obligation de joindre les duplicatas des factures de ses fournisseurs lors de la présentation de son décompte P3.

### Sous-traitance

Si le TITULAIRE a recours à un sous-traitant, le montant du devis de sous-traitance[[2]](#footnote-2) sera affecté d’un coefficient d’entreprise de :

Devis de sous-traitance inférieur à 1 500 € HT  : …………

Devis de sous-traitance supérieur à 1 500 € HT  : …………

Le TITULAIRE a l’obligation de joindre les duplicatas des factures de sous-traitance lors de la présentation de son décompte P3.

# SOUS-TRAITANCE

*(cocher l’option retenue et rayer celle non retenue)*

Je n’envisage pas de recourir à la sous-traitance.

J’envisage de recourir à la sous-traitance.

L’annexe n° 2 au présent acte d’engagement indique la nature des prestations que j’envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement par le maître de l’ouvrage. Le montant des prestations sous-traitées indiqué constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Ces annexes constituent une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

# VALIDITE DE L’OFFRE

La présente offre est valable cent-vingt (120) jours à compter de la date de réception à INCITE de l’offre signée. Durant ce délai, l’offre est irrévocable et ne peut être modifiée ou retirée.

Si, à l’expiration du délai de validité, je n’ai reçu aucune réponse de INCITE, je ne serai plus engagé par mon offre.

Si, au contraire, mon offre est retenue et éventuellement adaptée dans le cadre de négociations, je serai définitivement engagé à la réception de la notification du marché.

Fait en deux originaux,

A…......................................, le ………………………

*Mention manuscrite « Lu et approuvé », signature de la personne ayant le pouvoir d’engager la société.*

# DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée aux montants indiqués à l’annexe 1 :

A Bordeaux, le ………………………

**Le représentant du pouvoir adjudicateur, ou par délégation, Monsieur Quentin BERTRAND**

# NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (à remplir en cas de notification remise en main propre)

Les notifications se rapportant au présent marché seront effectuées par courrier recommandé électronique avec avis de réception. Une alerte mail sera envoyée au(x) titulaire(s) par la plateforme de dématérialisation. A ce moment-là, le(s) titulaire(s) devra(ont) se connecter à la plateforme afin de récupérer le courrier de notification ainsi que les pièces du marché signées.

A………………………., le ………………………

*Mention manuscrite « Lu et approuvé », signature de la personne ayant le pouvoir d’engager la société :*

**NANTISSEMENT /CESSION DE CREANCES**

L’exemplaire de ce marché, signé et daté par les deux parties est délivré en unique exemplaire en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir des créances résultant du marché public (articles R2191-46 à R2191-50 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018).

**Annexe 1**

**Montant(s) de l’offre**

**Cf. Annexe 1 de l’acte d’engagement**

Fait à , le

**Pour la société :**

*(cachet – signature)*

**Annexe 2**

**Sous-traitance**

Il est proposé de sous-traiter avec paiement direct les prestations suivantes aux titulaires et pour les montants figurant au tableau ci-après. Les sommes figurant dans ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que chaque sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Entreprise donneur d'ordre | Nature de la prestation | Sous-traitant devant exécuter la prestation | Montant de la prestation  (en € TVA incluse) |
|  |  |  |  |

Chaque dossier constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Fait à , le

**Pour la société :**

**(***cachet – signature)*

**Annexe 3**

**Répartition des prestations**

Au sein du groupement, la répartition entre cotraitants est définie comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Entreprise cotraitante | Nature de la prestation | Montant de la prestation (en € TVA incluse) |
|  |  |  |

Fait à, le

Le titulaire ou le mandataire du groupement

*(Cachet – signature)*

1. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-1)
2. Pièces et main d’œuvre [↑](#footnote-ref-2)